

La lettre du prds

la lettre d'information électronique du PRDS
numéro 18, novembre 2012

prds
Pôle ressources
de développement
social

www.prds66.ning.com

Édito

Pour une qualification mutuelle

La journée du 29 septembre dernier a été pensée comme un temps de travail partagé. Les acteurs qui participent au PRDS ont pu venir réinterroger cet outil et être force de propositions. Un compte rendu sera bientôt transmis aux participants. Les échanges ont notamment concerné la qualification mutuelle : Les représentations réciproques entre professionnels et « habitants » peuvent faire barrage à une réelle prise en compte de la potentialité et des souhaits des habitants. Or, la montée de la précarité peut renforcer la tendance à percevoir les habitants sous l'angle des problèmes. Ce qui ne dit pas forcément grand-chose de la façon dont ils perçoivent effectivement leur vie. Comment dépasser ce décalage entre leur vision et le projet du professionnel ? Comment changer de regard pour mutualiser des compétences et trouver ensemble des solutions ?

De nombreux participants se sont exprimés sur ce sujet et ont proposé des solutions ou des débuts de solutions : aborder les questions par des problématiques quotidiennes, susceptibles de toucher tout un chacun, et non pas forcément par des thématiques larges, plus conceptuelles ; accepter des projets qui ne soient pas forcément ceux des professionnels, en tous cas qu'ils évoluent en fonction des habitants ; réfléchir à des méthodologies susceptibles d'évolution selon le déroulement du projet...

Mais certains ont insisté sur le fait que ces propositions impliquaient la mise en œuvre de conditions particulières. La création d'espaces « inédits », dans lesquels les modes de fonctionnements habituels, institutionnels pourraient être dépassés, et dans lesquels les habitants pourraient être eux-mêmes. Ce qui suppose des formes d'intervention spécifiques, les méthodes participatives du développement local, le théâtre forum, des formations par la qualification réciproque, le tout parfois délocalisé, amené dans des territoires plus restreints, là où les gens vivent... La formation a tenu une place prépondérante dans les discussions : formation des professionnels à la gestion des incertitudes, certes, mais aussi co-formations entre professionnels et « habitants ». Autrement dit, il a beaucoup été question de rendre aux gens leur pouvoir d'acteur, de travailler au développement du pouvoir d'agir.

Les expériences présentées dans cette lettre pourraient s'inscrire dans cette démarche, professionnels et personnes accueillies ou habitants pouvant présenter des apprentissages d'un travail en commun. Les journées qui sont proposées, et notamment celle du 2 décembre, s'inscrit dans cette perspective et a pour objet de se qualifier mutuellement à travers des présentations d'expériences par des professionnels et des usagers ou habitants.

Elsa Piou Iliassi, coordinatrice du PRDS

agenda

> Agenda complet et actualisé sur www.prds66.ning.com

> 30 novembre 2011 : L'association, acteur du Dialogue civil, Politique éducatives territoriales, quel pouvoir au local ?, Conférence-Débat avec Jean-Marc Roirant, IUFM Perpignan, 15h – 17h.

Plus d'infos : sgfol66@laligue.org

> 2 décembre : L'Intervention Sociale d'Intérêt Collectif (ISIC), une philosophie d'action. Journée forum à partir de dynamiques locales, IRTS, 1 rue Charles Percier, Perpignan, 8h30-16h.

Plus d'infos : cathy.galinier@irts-lr.fr

> 15 décembre : Journée restitution des groupes « méthodo de projet », étudiants de l'IRTS de 2ème année, 1 rue Charles Percier, Perpignan, 8h30-17h.

Plus d'infos : elsa.piou@irts-lr.fr

> 27 janvier : Les enjeux de la lutte contre les discriminations dans le champ de l'intervention sociale. Colloque de Cabestany, Centre culturel, Cabestany, 8h30-17h30.

Plus d'infos : brigitte.baldelli@irts-lr.fr

> 1er mars : Développement social / développement durable : des défis partagés et des complémentarités à construire. Journée d'étude PRDS, Prades, 8h30-16h30.

Plus d'infos : prds66@wanadoo.fr

> 28 février – 27 septembre 2012 (4 journées) : L'évaluation partagée : notion méthodologique, conception et expérimentation d'outils. Action de professionnalisation PRDS
28 février 2012 après-midi et 29 février 2012 journée / 24 avril 2012 / 26 septembre 2012 après-midi et 27 septembre 2012 journée.

Plus d'infos : prds66@wanadoo.fr

Sommaire :

Entre innovation économique et transformation sociale, p. 2
A venir, pp. 3-4
Initiatives locales, pp.5-6
Ressources web, p. 7
A lire, pp. 7-8

Nouveau site web > www.prds66.ning.com

Economie sociale et solidaire > Entre innovation économique et transformation sociale (journée d'étude du 4 novembre)

Plus de 70 personnes ont participé à cette journée qui nous a permis de mieux saisir ce que recouvre l'économie sociale et solidaire, mais également de découvrir différents modes d'interventions sociales et économiques originaux à travers les retours d'acteurs de terrain.

Anne-Marie Alcoléa-Bureth, enseignante chercheuse en Economie Sociale et Solidaire, a proposé une introduction synthétique afin de donner le cadre de cette journée. L'économie sociale et solidaire repose sur des fondements. Ce sont des initiatives appartenant au tiers secteur, dont les projets économiques sont au service de l'utilité sociale. Elle se base sur une gouvernance démocratique, une mise en œuvre éthique, une dynamique de développement fondée sur l'ancrage territorial et sur la mobilisation des acteurs sociaux.

Actuellement, elle revêt plusieurs formes, souvent pour lutter contre le chômage et l'exclusion. Dans le domaine de l'insertion par l'activité économique, elle se décline par des Entreprises d'Insertion, des Associations Intermédiaires, des Ateliers/Chantiers d'Insertion, ou encore des Groupements d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification.

Dans le domaine de la lutte contre les exclusions, on voit notamment se développer les épiceries sociales et solidaires qui ont pour objectif d'aider les personnes les plus démunies à trouver une réponse à leurs besoins alimentaires dans le respect et la dignité, mais également des réseaux commerciaux solidaires. Ces réseaux visent un rapprochement entre producteurs et consommateurs, une plus grande transparence de la filière, une production plus écologique, des prix déterminés non pas en fonction du marché mais par des coûts de production et des considérations sociales. Enfin, on peut citer également les RERS (Réseaux d'Echanges Réciproques de Savoirs) ou les SELs (Systèmes d'Echanges Locaux). Les RERS favorisent les interconnexions entre groupes sociaux et entre les quartiers. Ils sont des lieux où l'on transforme les rapports de force en échange réciprocaire. Les SELs, pour leur part, proposent d'appréhender la monnaie comme un instrument de lutte contre l'exclusion économique. Ils permettent à certaines personnes d'accéder à la consommation de biens et de services et favorisent les relations interpersonnelles.

Sous toutes ces formes, et d'autres encore, l'économie sociale et solidaire est un laboratoire qui ouvre le champ des possibles en proposant de nouvelles formes de services, de nouveaux modèles d'entreprises, de nouveaux modes d'action politique.

Après cette introduction, nous avons pu débattre à partir de la présentation de deux retours d'expérience : le réseau d'épiceries solidaires de Dordogne et le point de vente Solid'Arles.

Le **réseau d'épiceries solidaires en Dordogne**, nous été présenté par Mireille BORDES, vice-présidente du Conseil général de la Dordogne chargée de l'ESS et Stéphanie FAUCHER, chargée de mission ESS du Conseil général 24.

Ce réseau a été créé en juin 2009 à l'initiative du Conseil Général, suite à la constitution d'un groupe de pilotage mobilisant les différents partenaires concernés et notamment des associations caritatives locales. Lancé avec l'ouverture d'un magasin à Périgueux, le 1er février 2010, le réseau, qui a le statut de Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), doit regrouper à terme au moins dix magasins, sous le nom d'« Epicerie 24 ». La SCIC est aussi une entreprise d'insertion et de ce fait, ses salariés bénéficient d'une formation et d'un accompagnement pour les aider à retrouver un emploi durable. Les magasins proposent des produits d'épicerie, achetés en majorité (60 à 65%) en circuit court, à des jardins d'insertion, des producteurs locaux et des industriels du département. Les magasins sont implantés de telle sorte qu'ils sont complémentaires et non concurrents des magasins existants. Tous les clients ont accès aux mêmes produits alimentaires. Les personnes recommandées par les services sociaux bénéficient d'une réduction à la caisse (bénéficiaires du RSA...) selon leur niveau de ressource. Les autres clients achètent les produits au prix du marché. Les bénéfices obtenus par les personnes payant « le prix fort » est censé financer les réductions pour les personnes à faibles ressources : A ce jour, la majorité des réductions est financée par le Conseil Général de la Dordogne, mais l'objectif pour l'Epicerie 24 est d'être autonome ; et cette autonomie n'est possible que si des clients « ordinaires » y font leurs achats. Il s'agit aujourd'hui d'élargir le cercle des clients à ce public. Les échanges ont montré que la mobilisation des partenaires associés au départ

et faisant partie des différents collèges de la SCIC pourrait être une solution. Cela demande de revenir au mode de gouvernance initial du projet.

La deuxième expérience nous a été présentée par Henri TISSEYRE, président de l'association Solid'Arles.

Solid'Arles est une association créée à l'initiative de producteurs locaux en difficulté souhaitant par la mise en place d'un point de vente direct (producteur/consommateur) s'assurer une régularité et minimum d'activité à l'année. Il ne s'agit donc pas d'une épicerie mais d'un point de vente proposant uniquement des produits locaux issus de l'agriculture raisonnée et biologique. Sa vocation est également de proposer à des populations démunies des produits de qualité meilleurs pour leur santé, et en cela de participer à leur échelle au développement durable. Ainsi, ce point de vente est situé dans un quartier populaire d'Arles et propose des réductions aux personnes ayant de bas revenus (ils sont orientés par les travailleurs sociaux et leur dossier est étudié par une commission de l'association). Actuellement, l'association équilibre son activité en assurant une bonne répartition entre les différents types de clients (ceux bénéficiant des réductions et les autres), ceci sans subvention. Ces dernières financent uniquement le volet animation de l'association (atelier cuisine, participation à des manifestations locales, moments conviviaux...). Le point fort de l'association est de développer une économie solidaire viable avec un mode de gouvernance très participatif... toute la difficulté étant d'animer cette dynamique, notamment avec les producteurs locaux qui peuvent avoir parfois une logique « individualiste » et des difficultés à définir leur coût de production, ce qui a des incidences sur l'ensemble du projet.

L'après midi organisée sous forme d'ateliers a permis de poser des questions plus précises aux responsables du réseau « épicerie 24 », et de découvrir les actions menées par l'association Alter et Go ! et la Coopérative d'Activité et d'Emploi (CAE) Perspectives.

L'association **Alter et Go !** a pour vocation d'organiser des loisirs pour les personnes en situation de handicap mental. Au travers de leur témoignage, les participants ont pu vérifier et comprendre comment cette association, de part son fonctionnement et son objet social, faisait vivre les valeurs de l'ESS. Cela se traduit dans le cadre de sa démarche qualité en termes d'encadrement des usagers, d'accompagnement et d'offre de loisirs solidaires, ce qui permet de dire que l'association s'inscrit dans une démarche d'innovation sociale. Dans son fonctionnement, elle coopère avec de nombreux partenaires pour réaliser son objet social (associations gestionnaires d'établissement médico-sociaux, les collectivités locales, caisse épargne, AIRDIE, fondations...). Alter et go ! est une démarche collective et citoyenne qui est venue couvrir un besoin de loisirs pour les personnes en situation de handicap mental, jusqu'à présent non satisfait ni par les pouvoirs publics ni par la sphère privée. Cette réalité illustre parfaitement la place et le rôle de l'ESS dans la société.

La **CAE Perspectives** est une SCOP (Société coopérative de production). Sa vocation part du constat que la forme d'économie actuelle crée de l'exclusion et ne permet pas à tout un ensemble de personnes d'exercer leur talent, leur projet professionnel. Perspectives est une coopérative qui a une double particularité. Tout d'abord, elle associe des porteurs de projet de filières très diverses en proposant une mutualisation de moyens (accompagnement au projet, conseil /formation gestion comptabilité, gestion et comptabilité,...). Ensuite, elle propose à ses membres le statut hybride « d'entrepreneur salarié ». L'objectif est de favoriser les talents, l'esprit d'entreprendre, tout en limitant les risques que cela suppose dans l'économie de marché. Cette CAE permet aux personnes ayant un projet d'activité professionnelle de devenir peu à peu entrepreneur en toute sécurité. Ainsi, Perspectives propose d'accompagner les porteurs de projet professionnel dans la conception et la mise en œuvre de leur activité en les aidant à passer de l'idée au projet, à identifier toutes les conditions de faisabilité, mais surtout en leur offrant la possibilité de devenir « entrepreneur salarié », sur une période plus ou moins longue, selon la volonté et le degré d'autonomie de chacun. Chaque personne peut quitter la coopérative et développer son activité en toute autonomie. Les entrepreneurs salariés peuvent également devenir associés de la SCOP et participer à son fonctionnement, aux décisions. Actuellement, c'est le cas de 40% d'entre eux. 5 personnes sont salariées de la SCOP pour assurer les missions mutualisées (deux co-gérants

choisis par le conseil d'administration, 2 secrétaires comptables, et 1 expert comptable). Le travail de gestion et comptabilité est « énorme » étant donné que la SCOP regroupe l'ensemble des comptabilités analytiques des 100 entrepreneurs salariés. La difficulté actuelle est que le financement des ressources mutualisées dépend du chiffre d'affaire, puisque chacun des entrepreneurs salariés participe au prorata de son chiffre d'affaire. Or, la crise économique actuelle a des incidences. La solution actuellement trouvée par la structure est de proposer à l'extérieur des prestations de formation conseil, assurées par les deux gérants.

La journée s'est terminée par un exposé de Domitien DETRIE (direction du développement économique –CG66), qui a présenté les missions du **Pôle de l'ESS**. Il a pu mettre en évidence les différentes initiatives et solutions existantes sur le département pour accompagner les projets d'entrepreneuriat social (les petits déjeuners et journées organisées par le pôle, Alter Incub, Ecole Entrepreneuriale, Replic,...).

Cette journée a permis de regrouper des acteurs qui interviennent dans l'économie sociale et solidaire sur le département, des élus, des professionnels de l'intervention sociale. Plusieurs constats partagés ont été posés : nous sommes tous des acteurs potentiels de l'économie sociale et solidaire, cette économie est porteuse de transformations et peut être un vecteur pour redonner à chacun, producteur, consommateur, etc. une capacité politique.

Plus d'infos > Le compte rendu complet de la journée sera bientôt rendu disponible sur le site internet du PRDS : <http://prds66.ning.com/page/comptes-rendus-1>
Retrouvez également une rubrique sur les projets d'ESS, et notamment ceux d'Arles et de Dordogne : <http://prds66.ning.com/page/l-economie-soc-solidaire>

> A venir...

Le programme de formation 2012 : bientôt disponible sur le site internet du PRDS !

Vendredi 2 décembre > **ISIC, une philosophie d'action** (journée forum à partir de dynamiques locales)

Plusieurs **constats** ont servi de point de départ à la construction de cette journée :

- Les étudiants et les professionnels ont des difficultés à identifier des pratiques d'interventions collectives. Ces dernières ont peu de « lisibilité ». Les liens nécessaires entre apports en formation et mises en actes concrètes sur les lieux de l'exercice professionnel peuvent alors s'avérer complexes à construire.

- L'ISIC suppose la construction d'une parole collective des usagers, cette place est centrale, mais leur parole reste souvent en dehors des espaces de formation partagée.

- Les étudiants et les professionnels ont tendance à considérer les démarches collectives comme complexes à mettre en place, chronophages et hors de leur portée.

- Les professionnels qui sont intéressés pour mettre en place des ISIC sont en demande d'exemples concrets de projets mis en place sur les Pyrénées Orientales et d'échanges avec les porteurs de projet.

- Des professionnels qui mettent en place des démarches d'ISIC peuvent se sentir « isolés ».

Les **objectifs** de la journée sont :

- favoriser les échanges sur l'intervention collective entre porteurs de projets, usagers, étudiants, professionnels concernés

- identifier des personnes ressources sur cette thématique et valoriser les initiatives existantes

- analyser ensemble la façon dont les interventions sociales d'intérêt collectif peuvent accompagner le « changement », une transformation sociale.

Déroulé de la journée :

8h30 – 9h : accueil et inscription sur les ateliers
9h – 9h20 : introduction de la journée par Cathy Galinier, coordinatrice filière assistant de service social ; Cathy Bousquet et Céline Burnaux, labo ISIC (IRTS site de Montpellier) ; Elsa Piou Iliassi, coordinatrice du PRDS

9h20 – 10h : « Initiatives locales, ISIC et dynamiques de développement social », Intervention de Jean Marie Gourvil, Ancien directeur des

formations à l'IRTS de Basse Normandie, Consultant en développement social local

10h15 – 12h30 : Ateliers (chacun des ateliers regroupe 2 à 3 projets). Certains professionnels témoins seront accompagnés de personnes ayant participé aux actions.

12h30 – 14h : Repas libre

14h00 – 16h : Synthèse des débats / mise en perspective : Comment passer des actions collectives au développement social local ? par Jean Marie Gourvil

Au cours de la journée, des supports (expositions, etc.) seront proposés par les témoins.

Organisation des ateliers :

Il s'agit de proposer sur chacun des ateliers un travail de groupe à partir d'un questionnement spécifique afin de : 1/ tenter de dépasser les constats et se mettre au travail sur les freins, les empêchements, les craintes ; 2/ utiliser et allier les savoirs et les expériences au regard d'une question spécifique.

Les questionnements de départ proposés sont les suivants : 1/ Comment ça démarre ? 2/ Comment s'articulent démarches individuelles et collectives ? 3/ Quelle dynamique d'équipe et de partenariat ? 4/ Comment se construit le pouvoir d'agir ? 5/ Pour quel changement ?

Plus d'infos > cathy.galinier@irts-ir.fr

Vendredi 27 janvier > **Les enjeux de la lutte contre les discriminations dans le champ de l'intervention sociale** (colloque de Cabestany)

Dans un cadre historique et formel, l'égalité des individus devant la loi et la reconnaissance des droits aux citoyens ont connu des évolutions qui traduisent ses valeurs en matière de cohésion sociale et permettent politiquement une unité nationale.

L'idéal égalitaire à la française trouve son enracinement au travers de deux Déclarations : 1789 (Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen) et de 1948 (Déclaration universelle des Droits de l'Homme).

Fort de ces engagements, la société fran-

çaise a longtemps défendu son modèle d'intégration à la française comme garantie de ses valeurs et de son unité républicaines, tout en effaçant de l'entendement commun les séparations raciales sédimentées après la décolonisation et les vagues d'immigration successives.

Pour saisir comment les discriminations se créent, il nous faut revenir sur l'analyse des cadres conceptuels : qu'entendons-nous aujourd'hui par Égalité, formelle ou réelle, qu'entendons-nous par égalité de traitements, par égalité de droits ? Ne faut-il pas lever le hiatus originaire entre l'égalité fondatrice républicaine et la difficile concrétisation de l'égalité juridique que les politiques antidiscriminatoires tentent de corriger ? (D. Lochak).

L'histoire des discriminations s'est perpétuée et s'est transformée, y compris dans son champ lexical. Désormais, la question du droit à la différence et celle de la reconnaissance de la diversité entrent dans le débat contemporain ; comme le formule le sociologue A. BelBahri, nous serions « Divers mais inégaux ».

Qu'entend-on par diversité dans le champ politique (de la représentation) dans celui de l'entreprise (emploi), dans la vie quotidienne (logement) ? Est-ce une affaire de reconnaissance socioculturelle même si cette diversité cible des Français visiblement étrangers ? Comment peut-on positiver la différence, alors que la différence visible est souvent la source des discriminations ? Faut-il, comme le préconise le rapport Weil, « rendre possible de nouvelles politiques d'intégration valorisant davantage la diversité de la société française pour favoriser le respect effectif du principe d'égalité ? »

Au travers de l'analyse sociohistorique des concepts nous interrogerons l'articulation entre théorie et pratique de l'intervention sociale. Un des intérêts de ce colloque sera

de mettre en débat les réflexions et les initiatives des professionnels autour des enjeux que renferment la prise en compte ou non de la diversité et /ou de l'égalité. De montrer aussi la réalisation des projets qui construisent la « diversité », « l'interculturalité » ou du moins d'interroger la dynamique de l'intervention sociale par rapport à la lutte contre les discriminations. Comme le suggère Michel Vanderbroeck, la dimension éducative pour apprendre à vivre la diversité ou la différence doit commencer dès le plus jeune âge avec les pédagogies de la rencontre, qu'en est-il dans la réalité ? Quelles sont les initiatives ? Comment les professionnels s'emparent-ils de ces questions ? Comment articulent-ils le cadre législatif et les pratiques quotidiennes ?

Comité technique
B.B - S.C - D.S

Programme :

8h30 : Accueil des intervenants et du public
9h00 : Introduction DRJSCS-LR, Cinéma, Mairie de Cabestany, UPVD, IRTS-LR
9h30 : Communication de D. Lochak (professeur émérite de droit à l'Université de Paris Ouest) "*Universalité, égalité, identités*"
Discutante : F. Kachoukh (OPALE)
Débat avec le public
10h45 : Pause
11h : Communication de F. Dhume (Sociologue et chercheur à l'ISCR - EST) (Titre en attente)
Discutant : D. Sistach (Juriste président de la commission Egalité des Chances - UPVD)
Débat avec le public
12h15 Projection d'un film. Commentaire M.Bellay (Cinéma).
12h45-14h : Pause repas et temps d'échange informel
14h : Communication de P. Galloro (Sociologue à l'université de Metz) (Titre en attente)
Discutante: B. Baldelli (Sociologue IRTS / UPVD)
Débat avec le public
15h15 : Table ronde "Penser-dire-agir sur les discriminations"
16h45 : Débat avec la salle
17h30 : Synthèse et clôture du Colloque J.C.Barbant (IRTS)

Plus d'infos > brigitte.baldelli@irts-lr.fr

Jeudi 1er mars > Développement social/développement durable : des défis partagés et des complémentarités à construire

Le terme de « développement durable » est très souvent utilisé ; c'est un terme à la mode mais qui fait souvent l'objet d'une confusion simpliste : le développement durable serait un développement qui préserverait l'environnement. Cette notion est plus

complexe puisqu'il s'agit de viser « une double solidarité : horizontale, à l'égard des plus démunis du moment, et verticale, entre les générations » (Maréchal, *Alternatives Economiques*, n°191). Dans cette optique, on fait reposer le développement durable sur 4 piliers majeurs : l'environnement, l'économie, le social, la démocratie participative.

Ce dernier pilier, la démocratie participative, est indispensable à la définition et à la mise en œuvre de politiques et d'actions relatives au développement durable. Il consiste en la participation de tous les acteurs (citoyens, entreprises, associations, élus...) au processus de décision. Un projet de développement durable s'appuie nécessairement sur un mode de concertation plus abouti entre la collectivité et ses membres. La réussite d'une politique passe ainsi par le respect d'exigences de transparence et de participation des citoyens. On voit donc bien en quoi les dynamiques de développement social s'intègrent à une démarche de développement durable.

Ainsi, quand on parle de développement durable, on fait surtout référence à une démarche, à une autre façon d'envisager les politiques nationales et locales, à une autre manière de penser le développement, globalement et localement, dans l'avenir et au quotidien.

Mais, le développement durable ne peut devenir réalité qu'à partir du moment où il est approprié par les territoires et surtout par les acteurs de ces territoires. C'est dans cette optique que progressivement des territoires s'impliquent dans les démarches d'Agenda 21.

Pour autant, aujourd'hui, que constate-t-on ? La sectorisation de l'action publique locale reste encore prégnante. Les acteurs de « l'environnement », du « social » et de « l'économique » ne saisissent pas en quoi les interdépendances peuvent renforcer l'impact de leur propre action. Les travailleurs sociaux ou les acteurs éducatifs n'ont pas toujours connaissance des dynamiques territoriales portées par les Pays. Les agents de développement ou spécialistes de l'environnement, pour leur part, peuvent avoir tendance à se centrer sur les questions d'aménagement, d'environnement et de développement économique.

Les démarches de développement social et de développement local sont donc complémentaires, elles ont besoin de se croiser, de se combiner pour contribuer à renouveler la vision de ce que seront demain des projets de territoire durables, participatifs et solidaires.

Cette journée vise à travers la présentation d'actions concrètes, à construire des complémentarités entre acteurs du développement social et acteurs du développement durable. Il s'agira donc au cours de la journée de :

- faire connaître aux acteurs du champ social et éducatif les dynamiques territoriales telles que les Agenda 21 ou les projets de Pays à l'œuvre sur le département,
- transmettre des informations sur des organismes pouvant soutenir des projets de développement social soucieux de l'environnement et du développement global local,
- illustrer par des retours d'expériences, le précepte : « agir local, penser global » en mettant en évidence le renforcement de l'impact et de la pérennité des projets de développement social, quand ils sont reliés à une dynamique de développement durable.

Plus d'infos > prds66@wanadoo.fr

28 février-27 sept 2012 (4 journées) > L'évaluation partagée : notion méthodologique, conception et expérimentation d'outils (action de professionnalisation PRDS)

28 février 2012 après-midi et 29 février 2012 journée / 24 avril 2012 / 26 septembre 2012 après-midi et 27 septembre 2012 journée.

Cette formation a pour objectif d'apporter, aux personnes souhaitant suivre, comprendre, ou produire une évaluation, les connaissances de base sur le vocabulaire et la méthodologie de l'évaluation. Elle vise également à développer des compétences de type opérationnelles pour concevoir et animer un dispositif d'évaluation. Les participants seront confrontés à la création d'outils d'évaluation partagés, à différentes modalités de recueil et à l'analyse des résultats récoltés. Ceci dans une démarche participative identifiant clairement les rôles et responsabilités de chacun dans le processus. Enfin, l'un des objectifs est également d'identifier des objets d'évaluation transversaux permettant aux acteurs de développer une culture commune de l'évaluation et de partager des outils et des méthodes en dehors de leur organisation.

Plus d'infos > prds66@wanadoo.fr



Témoignage > La constitution d'un groupe de travail « Le parcours d'insertion et le CUI »

Contexte : Avec la mise en place du RSA, courant 2009, le Conseil Général des Pyrénées-Orientales a souhaité ne pas déléguer la prescription du contrat unique d'insertion (CUI) à Pôle Emploi. La Direction des Politiques Sociales - Mission Nouveaux Emplois instruit et gère les demandes de CUI. Elle a été à l'initiative, en copilotage avec la Direction Économie et Territoire, de la constitution d'un groupe de travail "Le parcours d'insertion et le CUI", afin de définir les étapes d'accompagnement d'un parcours d'insertion. En parallèle de ce groupe de travail a été mis en place un groupe de réflexion composé d'habitants de Perpignan vivant avec le RSA et en recherche d'emploi. Nassera, Jean-François, Bruno et Anne se sont retrouvés à quatre reprises pour travailler bénévolement en demi-journées sur la question du parcours vers l'emploi et des représentations. Le groupe était piloté par deux professionnelles du Service de Prévention pour l'Insertion.

Témoignage : *Je m'appelle Bruno, j'ai 40 ans et je suis au RSA depuis quelques années. Je vis à Perpignan depuis 25 ans, j'y ai fait mon cursus scolaire et j'y ai travaillé. Au fil des années je me suis retrouvé dans une situation telle que j'ai eu un suivi social, et en fin 2009 j'ai été contacté par Mme Greiveldinger pour des réunions concernant les gens au RSA. Je vais parler de la manière dont je l'ai vécu.*

Tout commence donc fin 2009 : un rendez-vous est pris et comme tout rendez-vous avec le Conseil Général j'ai pensé qu'il était obligatoire. Donc je me rends à ce rendez-vous et quelle est ma surprise de voir que ce n'est pas du tout ce que j'imaginai. L'ambiance était conviviale : on nous a reçus avec plusieurs personnes, il y avait des petits gâteaux et du café, ce qui a tout de suite facilité les échanges pour tout le monde. Le premier rendez-vous nous a permis de nous connaître et nous comprendre. Les autres rendez-vous ont été plus intéressants, ils m'ont apporté plus de choses : nous nous

sommes mis à réfléchir aux questions qui nous étaient posées sans voir les heures passer. Au fur et à mesure, on s'est rendu compte qu'on apprenait les uns des autres, c'était très très bien.

Les personnes au RSA ont souhaité ensuite parler à des professionnels. C'était une démarche importante pour nous de connaître le sentiment qu'ils avaient vis-à-vis de nous, le regard qu'ils portaient sur les gens au RSA. Le souci est que chacune des parties se fait une idée de l'autre sans pour autant que ces idées soient justes. Pendant cette rencontre, nous avons pu converser avec deux cadres du Conseil Général. Ils nous ont accordé 2 heures de leur temps, si ma mémoire est bonne. En 2 heures, j'ai plus appris sur ce qu'il est possible d'offrir aux personnes au RSA, et le fonctionnement du département que les convocations que j'ai eu pendant des années.

La prochaine rencontre devait se faire autour d'un livret qui résumait toutes nos rencontres. Avant même cette réunion autour du livret, il y a des retombées et on nous demande de participer à une réflexion sur les équipes pluridisciplinaires. Pour moi, et je suis peut-être idéaliste là, les équipes pluridisciplinaires c'est la « vox populi » comme on dit : on donne un peu la voix au peuple comme au temps des romains pour que les gens qui ne vivent pas vraiment avec le peuple puissent connaître leurs sentiments et réfléchir clairement. Les réunions se font, les réflexions se poursuivent donc. Je fais de nouvelles connaissances puisque d'autres personnes viennent apporter leur avis. Il est très intéressant de connaître de nouvelles personnes.

Le livret nous est présenté avant l'été 2010. La réunion est beaucoup plus sympathique qu'habituellement : nous sommes tous contents d'avoir fait quelque chose de palpable, de concret. Nous avons sous la main quelque chose que nous avons construit tous ensemble comme une équipe et c'est un sentiment assez plaisant d'être arrivé au bout des choses, même s'il a fallu du temps. Toute personne qui portera un regard dessus aura elle aussi le sentiment que quelque chose a été fait.

Ce livret, l'objet, est très important en fait, je pense. Donc je suis très content de ce que nous avons fait, et après en avoir discuté avec tous les autres je peux vous dire que c'est un sentiment partagé. Avoir fait quelque chose, ajouté sa pierre à l'édifice... la question qui vient ensuite c'est : Est-ce qu'il va y avoir d'autres pierres, et qu'est-ce cela va changer ?

En novembre 2010 je suis contacté par le CNFPT d'Angers. Comme quoi, il y a une suite. On me demande d'intervenir à un séminaire, mais j'étais trop stressé par mon intervention pour me souvenir des tenants et aboutissants : je devais intervenir le premier jour et les premières heures. J'étais mal à l'aise, j'étais obnubilé. Je ne suis pas mécontent pourtant d'être passé le premier. Je suis intervenu devant une cinquantaine de personnes avec Mme Greiveldinger. Certaines personnes travaillaient dans des institutions, d'autres pour des mairies, et d'autres personnes telles que moi étant en difficultés sociales. La tension baisse très vite, je sens les gens intéressés et les questions suivent, j'y réponds du mieux que je peux et je suis content d'avoir présenté ce que nous avons fait tous ensemble et d'avoir fait cette démarche d'aller à Angers. Pourquoi suis-je content d'être passé le premier ? Parce qu'après j'ai pu me concentrer sur la suite des événements, et voir les autres intervenants sans être stressé. C'était plus agréable.

Mon constat qui ressort de ce séminaire n'est pas brillant. Je me suis rendu compte que le regard que nous portons sur les institutions est très différent de la réalité. Nous avons affaire à des personnes qui sont débordées, qui ont du boulot par dessus la tête et ce sont elles qui sont en première ligne. Elles doivent recevoir les gens qui doivent prendre des tickets pour être reçus. De plus, le poids de la hiérarchie sur tous les agents qui essaient de travailler un peu différemment, d'apporter une idée ou de vouloir insuffler de nouvelles choses, est très lourd. Très souvent ils rencontrent des obstacles pour la plupart insurmontables, ce qui avorte leurs envies et fait qu'il n'y a pas tant de différence entre ces gens-là et nous : nous avons nos problèmes au quotidien pour vivre, et eux ont leurs problèmes pour vivre au sein de leur tra-

vail. En fait nous avons tous des problèmes. Surprenant, non ?

Donc à la suite de ce rendez-vous à Angers, mon regard change sur les gens à l'accueil, je ne vois plus les professionnels qui accueillent comme avant : avec un regard inquisiteur, en les soupçonnant de ne pas s'intéresser et de ne pas vouloir faire leur travail mais plutôt d'attendre juste la fin du mois, comme tout le monde pense. A l'inverse, je pense qu'on leur demande de faire un travail et de le faire d'une certaine façon alors que des fois ils veulent le faire d'une autre manière. On les y oblige et il en découle de l'agacement, qui est ressenti et qui crée des tensions entre les deux parties. Donc maintenant j'en veux à tous ces gens qui sont dans les hautes sphères

et qui ne sont pas en contact avec ces personnes qui telles des fourmis travaillent autour d'eux pour faire que ça se passe bien, que ça avance. Ce n'est pas aussi facile en fait, ce n'est pas tout noir ou tout blanc.

Voilà en gros ce que j'avais à dire. Je vais poursuivre, bénévolement, telle est ma quête (rires). Pourquoi je fais ça ? Parce que j'ai un rêve, une utopie : que les choses changent. Pour moi le système social dans lequel nous vivons n'est plus fonctionnel pour la population, vu le nombre que nous sommes avec des difficultés et à vivre comme nous vivons. Peut-être que certaines choses doivent être changées et qu'il est bon d'y réfléchir avant, pour faire en sorte que cela se passe le mieux possible. Ce qui est sûr c'est que pour le changement, et pour que les

institutions changent il faut un temps... interminable ! Alors que moi grâce à eux en un an et demi j'ai énormément changé, et c'est ce que je leur reproche : si l'humain est capable de s'adapter, de changer, de comprendre et d'apprendre si vite, pourquoi il leur faut tant de temps, pourquoi ne pas faire plus simplement et plus vite ? C'est la grande question. Quant à moi j'espère pouvoir encore faire beaucoup et depuis j'ai envie de concrétiser tout cela sur un terrain professionnel.

Bruno

Le « livret » est disponible sur le site internet du PRDS : <http://prds66.ning.com/page/la-participation>

Pour une participation des personnes en situation de pauvreté...

Un groupe de travail du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE) vient de publier le 17 octobre 2011 un rapport présentant des « Recommandations pour améliorer la participation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques publiques ».

Ce rapport permet de faire le point sur les lois, les enjeux, les initiatives existantes dans le domaine en France. Ceci est pour nous l'occasion de ré-aborder cette question.

Depuis le rapport d'Hubert Dubedout, intitulé « Ensemble refaire la ville » (1983), l'eau a coulé sous les ponts. De nombreuses initiatives se sont développées autour de l'idée de démocratie participative. Plusieurs lois sont venues institutionnaliser la participation des publics à la vie de cité, au fonctionnement des lieux où ils sont accueillis, à l'évaluation des politiques publiques, etc. On peut citer notamment : la loi d'orientation de la politique de la ville de 1991, la loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions adoptée en 1998, la loi « démocratie de proximité » de 2002 qui crée des comités de quartier pour les villes de plus de 80 000 habitants, la loi sanitaire du 4 mars 2002 qui prévoit une place dans tous les lieux de pilotage pour les représentants des usagers du système de santé, la loi de 2002-2 qui impose différentes formes de participation des usagers dans des lieux et instances institutionnelles des établissements sociaux et médico-sociaux. La loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées... Puis, celle de 2008 sur le RSA et les politiques d'insertion prévoit une participation active et obligatoire des allocataires.

Parallèlement, des associations reconnues, comme ATD Quart Monde ou l'Armée du Salut se sont fortement mobilisées sur la question, en saisissant les opportunités proposées par l'Union Européenne (UE).

En effet, depuis qu'a été institué un processus européen d'échanges et d'apprentissage mutuel (Conseil européen de Lisbonne en 2000), les États membres de l'UE s'engagent à coordonner leurs politiques publiques visant à combattre la pauvreté et l'exclusion sociale. Dans ce cadre une méthode ouverte de coordination (MOC), qui se traduit par la formalisation d'outils et de démarches participatives, a été mise en place.

Cette méthode se propose de travailler sur l'évaluation des politiques publiques en matière de lutte contre les exclusions (compétence européenne), en s'appuyant sur les avis des personnes en situation de pauvreté.

Le travail mené a notamment concerné l'évaluation du Plan National d'Action et d'Inclusion (PNAI). Ce document résume les stratégies de protection sociale et d'inclusion sociale de chaque Etat membre de l'Union Européenne pour une période de 3 ans. En France, le PNAI 2008-2011 se compose de quatre chapitres : l'accès au logement et à l'hébergement, l'accès à l'emploi des personnes qui en sont le plus éloignées, l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, la gouvernance : comment les personnes concernées sont-elles associées à l'élaboration et l'évaluation des politiques publiques ? Cependant, ce document est rédigé par des fonctionnaires de la DGAS et est peu diffusé auprès des institutions et des acteurs concernés.

Ainsi, la Fondation Armée du Salut a soulevé la question : qu'est-il possible de faire localement pour améliorer les propositions du PNAI ? Et plus largement comment associer les usagers à l'élaboration des politiques publiques ?

C'est à partir de ces questionnements qu'a été mis en place le projet « Pour une Europe sociale apprenons la MOC ! » dont l'objectif général est la participation des personnes en situation de pauvreté à l'élaboration et l'évaluation des politiques qui les concernent.

Un groupe régional a été mis en place en Languedoc-Roussillon. Il regroupait : l'Armée Du Salut, porteur national du projet, l'URIOPSS Languedoc Roussillon, porteur en région en partenariat avec la FNARS LR, des associations (La Clède - Alès ; CHRS Les Glycines - Nîmes ; CHRS Saint Joseph - Banyuls sur mer ; Association Solidarité Urgence Sétoise - Sète...).

Plusieurs rencontres associant des travailleurs sociaux et des usagers ont permis de faire émerger des constats et des propositions d'amélioration sur les axes de travail du PNAI. Chacun a mis en commun des recherches d'informations complémentaires liées à l'emploi et au logement. Le groupe a également travaillé à la réalisation de médias de diffusion de son travail afin de valoriser cette démarche participative.

Fin 2010, le groupe de travail faisait un bilan visant à mettre en évidence les atouts et les limites de la démarches.

Qu'en est-il aujourd'hui, ces initiatives ont-elles eu un impact durable sur le fonctionnement des structures d'accueil sociales et médico-sociales ? Les usagers concernés ont-ils ressenti des implications de ce processus ? Cette démarche d'implication des usagers dans des instances de concertation, d'évaluation ou d'échanges de pratiques s'est elle poursuivie ? Dans quel cadre ?

C'est ce que nous souhaitons mettre en évidence dans notre prochaine lettre par la présentation de témoignages de personnes ayant participé à la démarche.

> Ressources web

> Observatoire national des Agendas 21 locaux

L'Observatoire national des Agendas 21 locaux et pratiques territoriales de développement durable, réseau national de collectivités territoriales, propose un nouveau site ressources. Plateforme d'échange, d'appui méthodologique et de capitalisation, le site propose différents espaces : une page « Ressources » (guides thématiques permettant d'approcher la diversité des thèmes du développement durable, études et publications réalisées sur le sujet), un espace dédié aux Agendas 21 locaux (recensement des Agendas locaux, guides méthodologiques pour l'action classés selon les étapes de mise en place de ces outils), une entrée « Bonnes pratiques », et une page consacrée aux travaux de l'Observatoire.

Plus d'infos > <http://observatoire-territoires-durables.org>

> Ressources documentaires sur la ville

Démocratie urbaine, accès au logement, question foncière, mobilité urbaine, histoire et dynamique des territoires, services et réseaux urbains... sont quelques-uns des thèmes que traite ce site Internet de ressources documentaires sur la ville, les territoires et la gouvernance. Il réunit des études, des articles, des dossiers, des présentations et analyses d'expériences.

Son moteur de recherche propose un accès aux ressources propres du site comme à ceux des réseaux associés. Soutenu par la Fondation Charles Léopold Mayer, citego.info est alimenté par des auteurs issus du monde universitaire, des réseaux de ville, d'experts et de praticiens de l'urbain.

Plus d'infos > www.citego.info

> Collectif «pouvoir d'agir»

Ce site internet vient d'être lancé par le Collectif « Pouvoir d'agir » créé en juin 2010 à l'initiative de réseaux ou personnes agissant dans des quartiers populaires (CNLRQ, FCSF, EUROPLIE, CNLAPS, ADELS, IRDSU, ATD-Quart Monde...). Son objectif : promouvoir les initiatives permettant aux citoyens de développer leur pouvoir d'agir (traduction du terme « empowerment ») sur leur environnement et leur vie, dans tous les domaines de la vie sociale. Lieu d'échanges, de réflexion et d'action, ouvert à tous, le Collectif informel vient de mettre en ligne un site internet, valorisant des initiatives, des ressources sur le pouvoir d'agir, et présentant le Collectif et ses réseaux. Le site a vocation à être nourri par toute personne ou structure souhaitant publier des idées d'articles, des initiatives, des ressources à partager...

Plus d'infos > www.pouvoiragir.fr

> Le centre d'observation de la société

Le site internet du Centre d'observation de la société, animé par Louis Maurin, directeur de l'observatoire des inégalités, et réalisé avec la société Compas, vise à mettre à la disposition de tous, des données nécessaires à une meilleure compréhension des mécanismes économiques et sociaux à l'oeuvre dans la société française. Le site affiche sa volonté d'éclairer et parfois confronter les discours sur la société française et le quotidien de la population avec les informations statistiques (données factuelles, travaux scientifiques récents...). Le site se décline en six rubriques : actualités, tendances, définitions, sources, cartes et données, avec des articles répartis par thème : politique sociale, conditions de vie, éducation...

Plus d'infos > www.observationsociete.fr

Le site internet du PRDS a été totalement repris pour en faire un outil aux logiques plus interactives. Il est notamment alimenté par les comptes rendus des journées d'étude, des documents « ressource » sur les thématiques de travail de l'année, des fiches concernant des initiatives menées sur le territoire des Pyrénées Orientales, etc.

Plus d'infos > www.prds66.ning.com

> A lire

Les ouvrages présentés ici, et d'autres, sont disponibles au CRD de l'IRTS Perpignan

> Pédagogie du développement social. Faire cause commune Graven J.L., *Chronique Sociale*, 2011.



Qu'est-ce que le développement social ? Comment susciter la mobilisation et la participation de la population d'un territoire ? Comment entrer en contact avec celle-ci ? Est-il possible de susciter l'engagement des personnes dans la durée ? Comment créer des partenariats avec les divers acteurs qui interviennent sur un territoire ? L'action des habitants peut-elle vraiment transformer leurs réalités de vie ? Comment évaluer les changements ? Ce sont quelques-unes des questions auxquelles l'équipe qui a mené le projet "Cause Commune" s'est confrontée.

> Les classes populaires à l'école. la rencontre ambivalente entre deux cultures à légitimité inégale

Delay C., *Presses Universitaires de Rennes*, 2011.



S'appuyant sur une quarantaine d'entretiens réalisés avec des parents de milieux populaires ainsi que des observations en milieu scolaire, cet ouvrage entend mettre en lumière certains traits contemporains de la culture des classes populaires qui se trouve (mise) à distance de nombreux attendus de la culture scolaire légitime.

Il met notamment en évidence les espérances sans grand espoir placées désormais par les parents en l'école, leur suivi souvent modeste et « honteux » des devoirs, le repli familial sur le foyer ou encore l'attitude ambivalente mêlée de confiance et de méfiance à l'égard des enseignants qui appartiennent à un monde bien souvent encore perçu comme « étrange » et « étranger ».

Lettre du *prds*, n°18, p. 7/8

> Comprendre la participation des usagers dans les organisations sociales et médico-sociales

Janvier R. et Matho Y., Dunod, 2011.



En presque dix ans – depuis la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale – le droit à la participation des usagers, c'est-à-dire l'affirmation de droits formels fixés par le Code de l'action sociale et des familles, a constitué une dynamique d'engagements réciproques entre professionnels et personnes accompagnées. La question de la participation des usagers est une question éminemment politique qui interroge les fondateurs de l'action sociale. Cet ouvrage, 4^e édition revue et mise à jour, propose un état des lieux à partir d'une certaine lecture des fondements historiques et des dernières décennies pour comprendre les enjeux d'aujourd'hui.

> 50 ans de démocratie locale. Comment la participation citoyenne s'est laissée endormir, pourquoi elle doit reprendre le combat

Roux A., Adels/Yves Michel, 2011.



La notion de démocratie participative qui agite les débats les plus actuels ne date pas d'hier. Les racines de ce mouvement sont multiples : chrétiens sociaux, libertaires, autogestionnaires, adeptes d'une nouvelle gestion publique locale ; les idéaux politiques que portent ces différents « fondateurs » de l'idéal participatif local sont évidemment très différents les uns des autres, et entrent souvent en conflit. Aujourd'hui il convient de comprendre ces origines et ces cheminements pour se donner une chance de faire un bilan objectif de la démocratie locale et du "localisme"... et se positionner en connaissance de cause, pour trouver enfin des pistes qui relancent ce mouvement aujourd'hui à la recherche d'un second souffle. Le présent ouvrage synthétise plus de deux ans de travaux, d'entretiens, de fouilles sur l'histoire et le sens de ce mouvement politique souvent mal connu. S'appuyant sur les nombreuses ressources mobilisées lors de la commémoration des 50 ans de l'Association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale, think tank français sur les questions de démocratie locale et participative, l'auteur donne un sens totalement actuel à un courant politique qui peine à faire comprendre son ambition et relie ainsi, enfin, l'action locale et les problématiques globales.

> Pour une culture de la participation

Mahey P., Adels, 2011.



« Depuis plus de dix ans, l'essentiel de ma mission est de développer des processus de participation, de faire parler les autres, d'organiser ces paroles en débats. Aujourd'hui, je souhaite préciser mon positionnement sur les chantiers de la participation citoyenne. Il me semble en effet que, trop souvent, l'action que nous menons, sur des quartiers, dans des villes, n'est pas vraiment comprise par les institutions et les élus qui nous l'ont pourtant demandée. Ils nous perçoivent comme des trublions déstabilisateurs, alors que nous tentons le tout pour le tout pour sauver la démocratie et le service public, et réconcilier la société civile et le politique. Il ne s'agit donc pas ici de questionner la participation de façon générale et théorique, mais bien d'apporter des éléments d'aide à la décision dans la conduite et l'organisation de toute une batterie d'instruments plus ou moins performants qui tentent de donner la parole aux gens : conseils de quartier, comités d'habitants, fonds de participation des habitants, conseils économiques et sociaux, conseils de développement, ateliers d'urbanisme, forums citoyens, conseils des anciens, des jeunes, d'enfants, des étrangers, des handicapés, culturels, de santé, etc. »

La lettre du **prds** est coordonnée par Elsa Piou Iliassi. Comité de lecture : comité technique du **prds**. Conception graphique : Marc Trigueros

PRDS, 1, rue Charles Percier. 66000 Perpignan. Tel : 04 68 08 20 75 / Fax : 04 68 38 89 35 / Mail : prds66@wanadoo.fr

Le PRDS est porté par l'IRTS-LR, mis en place et soutenu par le Conseil Général des Pyrénées-Orientales, l'État, la Mairie de Perpignan, la CAF des Pyrénées-Orientales, la MSA.

> Repenser la solidarité

Paugam S., (dir), Collectif, PUF, 2011.



En tant que contrat social, la solidarité doit être réévaluée à l'aune des défis auxquels les sociétés modernes sont confrontées en ce début de XXI^e siècle : crise de la société salariale, inégalités entre les générations, inégalités de genre, discriminations multiples, ségrégations urbaines et scolaires... Dans la réédition de ce volume, les contributeurs s'interrogent : les hommes, à mesure que croissent leur autonomie et leur liberté, ne se sentent-ils pas libérés de toute dette envers les générations antérieures, peu sensibles au destin des générations futures et finalement hostiles envers une redistribution à l'égard des plus défavorisés ? C'est dans le dessein de clarifier le débat et de dissiper les fréquentes confusions entourant les questions de solidarité qu'ils s'adressent à tous les citoyens attentifs aux enjeux des réformes en cours ou à venir.

> Usages populaires de l'espace. L'apport des sciences sociales

Sauvadet T. et Bacqué M.H. (dir), Erès, 2011, n°144-145.



Ce numéro de la revue trimestrielle *Espaces et sociétés* est consacré aux manières populaires d'occuper et d'utiliser l'espace, qu'il soit public ou privé, dans différents contextes spatiaux, culturels, temporels. Les articles décrivent des espaces traditionnellement populaires dont certains ont comme point commun d'avoir éveillé la convoitise des classes supérieures (quartiers centraux en cours de gentrification, espaces naturels spectaculaires). Ils éclairent différentes formes de dépossession des milieux populaires, ainsi que la persistance de certains usages populaires de l'espace qui témoignent de capacités d'adaptation et d'opposition.

> Géographie urbaine de l'exclusion

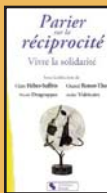
Dumont G.F., l'Harmattan, 2011.



La géographie urbaine de l'exclusion fait face à deux questions : quelle méthode pour l'appréhender ? Quelle répartition spatiale de la pauvreté dans les villes ? Pour apporter des clés de lecture à ces questions, Gérard-François Dumont, professeur à la Sorbonne, propose un nouvel indice synthétique agrégeant treize indicateurs différents. Appliquant cet indice aux grandes métropoles françaises (Bordeaux, Lille, Lyon, Nice, Marseille et Toulouse), l'auteur montre les limites de la gentrification, terme qui désigne la réoccupation du centre des villes par des catégories socioprofessionnelles relativement aisées, après réhabilitation urbaine de quartiers dotés d'un cachet historique. L'ouvrage met néanmoins en avant les disparités spatiales de pauvreté de ces agglomérations et décrit les facteurs de chaque géographie sociale urbaine.

> Parier sur la réciprocité. Vivre la solidarité

Héber-Suffrin C., Renon-Thouret C., Desgroppes N., Vidricaire A. (coord.), Chronique Sociale, 2011.



Les effets positifs de la réciprocité sont-ils assez reconnus, pour construire, « par tous – pour tous », un monde social ouvert et solidaire, et des relations fondées sur la reconnaissance mutuelle, sur la dignité de chacun, sur l'appel aux intelligences de tous, sur la création de soi par soi (qui est toujours en lien avec autrui), et ceci pour chacun d'entre nous ? Cet ouvrage décrit les facettes multiples de cette réciprocité si nécessaire pour que du sens émerge de nos relations. Il montre combien les savoirs, s'ils sont partagés, les apprentissages, s'ils sont épanouissants et la formation, si elle est réciproque, sont puissants pour construire une réciprocité relationnelle.

Ce livre dévoile un secret de polichinelle : la réciprocité formatrice (où chacun est, à la fois, celui qui instruit autrui et celui qui apprend d'autrui) est efficace, tant au niveau des réussites en apprentissages qu'au niveau de la construction de soi et de la formation de soi. Et cette réciprocité formatrice, à son tour, contribue à construire des solidarités, des relations sociales paritaires, de l'estime de soi et de l'estime réciproque, de la citoyenneté active, de la construction coopérative du bien commun et des refus concrétisés de toutes formes d'exclusion.